

## ► Qualification à l'exercice de la médecine générale

### ► Objectifs

- Obtenir le niveau de compétences permettant la qualification de spécialiste en médecine générale en vue de l'exercice de la profession, comme défini dans l'article L 4130-1 du code de la santé public : « Pendant sa carrière un médecin peut être amené à vouloir changer de spécialité, d'exercice, à reprendre un exercice. Cette orientation vers la médecine générale ambulatoire peut concourir à améliorer la situation de pénurie de médecins généralistes dans notre région. »

Les compétences de ces médecins doivent être remises à niveau et évaluées. Ce DU peut participer à la certification des compétences nécessaires à l'exercice de la discipline médecine générale, dans le cadre des procédures de requalification ordinale, en cas d'insuffisance professionnelle.

### ► Programme

Lorsque la candidature est retenue il est proposé un bilan initial de compétence comportant :

- 4 dossiers progressifs
- ECOS 6 stations et debriefing
- Entretien avec le responsable pédagogique du DU afin de préciser le parcours du candidat et son projet professionnel
- À l'issue de ce bilan, un programme est défini dans son contenu et dans sa durée (1 à 2 ans).

Ensuite, le programme sera articulé autour de stages en cabinet de médecine générale et hospitalière et s'appuiera principalement sur la mise en situation devant le patient. La formation théorique sera basée sur la construction du savoir professionnel, en particulier, lors de groupe d'échanges de pratiques. Les cours et travaux dirigés sont ceux du DES de médecine générale. Les candidats devront suivre la moitié de leur temps de stage en médecine générale ambulatoire et l'autre moitié en services hospitaliers agréés.

- Groupes échanges pratiques - communication
- Stages selon positionnement
- Stage ambulatoire médecine de ville supervision directe SN1
- Stage ambulatoire médecine de ville autonomie SASPAS
- Stage hospitalier pédiatrie Gynéco urgences
- Stage hospitalier urgences médecine polyvalente et gériatrie
- Construction portfolio

### ► Public concerné & Pré-requis

- Médecin diplômé qualifié en médecine générale
  - ayant exercé une activité non soignante ou une activité différente de la médecine générale
  - ayant cessé une activité de médecine générale depuis plus de trois ans.
- Médecin diplômé
  - reçu au concours hospitalier de médecine générale et souhaitant se réorienter vers la médecine générale
  - d'une autre spécialité souhaitant se réorienter vers la médecine générale
- Médecin faisant l'objet d'une procédure ordinale pour « insuffisance professionnelle »
- Médecin étranger :
  - ayant une équivalence de diplôme sans l'équivalence de compétences dans le cadre de la Procédure d'Autorisation d'Exercice

La candidature du médecin est validée après étude du CV et de la lettre de motivation.

### ► Responsable pédagogique

#### Dr Pascal BOULET

Médecin généraliste, enseignant associé à l'UFR Santé  
 pascal.boulet@univ-rouen.fr  
 02.35.14.82.08  
 du.medecinegenerale@univ-rouen.fr

### ► Moyens pédagogiques

Les stagiaires ont accès à l'ensemble des équipements universitaires : laboratoires, installations techniques et sportives, bibliothèques avec ressources numériques et documentaires, espace numérique de travail et plateforme interactive... Les modalités d'enseignements sont adaptées aux objectifs du programme. Les formations sont dispensées par des enseignants chercheurs et des professionnels sous forme de cours magistraux, de travaux pratiques ou dirigés, de projets tuteurés et de mises en situation professionnelle.

Renseignements et candidature	Unité Mixte de Développement Professionnel Continu en Santé Tél. : 02 35 14 60 79 sante.fc@univ-rouen.fr  Conseillère formation : Marie-Laure CAUDRON Université de Rouen Normandie - CFCA Bâtiment Michel Serres, rue Thomas Becket, 76821 Mont-Saint-Aignan Cedex
Calendrier	Octobre à juin, regroupements UFR Santé le jeudi
Durée	1 à 2 ans
Tarif	Sur cfa-cfc.univ-rouen.fr rubrique 'nos tarifs'
Lieu	UFR Santé de l'Université de Rouen Normandie